

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 30/1939 (1939)

Vorwort

Autor: Perret, P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après trente ans.

Ayant tardé, plus que de raison, à rédiger l'introduction que l'on me demandait pour le 30^e fascicule de l'*Annuaire de l'instruction publique en Suisse*, j'entreprends ce petit travail alors que, depuis une vingtaine de jours, la guerre fait peser sur nous son angoisse. Et la question qui vient forcément à l'esprit est de savoir si notre publication, qui a résisté aux secousses du dernier conflit européen, résistera une fois de plus. Cette incertitude, ajoutée à tant d'autres qui assombrissent l'avenir proche ou lointain, nous inciterait à abandonner l'idée de souligner ce 30^e anniversaire si notre devoir à tous, impératif et clair, ne consistait pas à maintenir, de toutes nos forces et jusqu'aux limites du possible, les activités du temps de paix. C'est ainsi que nous « tiendrons », nous les civils, à l'exemple de l'armée qui nous protège.

Assurer la vie d'une publication destinée à faire connaître et à perfectionner notre école publique, n'est-ce pas, au surplus, contribuer de la façon la plus efficace à cette « défense spirituelle » à laquelle le Conseil fédéral nous a si opportunément conviés ? Que pourrait bien être cette défense, en effet, si elle ne se préparait déjà dans nos établissements d'instruction ?

Préserver l'école des idéologies suspectes ou pernicieuses, comme on préserve les fontaines publiques de toute infiltration malsaine, c'est le premier devoir des hommes qui ont la responsabilité d'établir les programmes, les méthodes, et surtout, de choisir les maîtres. C'est la condition première de la formation de cet « esprit suisse » qui, d'un bout à l'autre de notre territoire, sans effacer les particularités locales résultant du libre développement de quatre langues nationales, de la diversité des races et des confessions religieuses, constitue la solide unité morale de notre peuple. Telle la clameur puissante et profonde des vagues lointaines, dominant par un jour de tempête les mille bruits de la grève, l'esprit suisse ne manque jamais de faire retentir sa grande voix, couvrant toutes les autres, lorsque le pays manifeste sa volonté de vivre et se redresse devant le danger. Cette voix, nous l'avons entendue, plus nette et plus forte que jamais, à plusieurs reprises depuis quelques années. Elle rend un son qui ne s'oublie pas.

Nous l'avons entendue particulièrement à Zurich, lors des manifestations qui, chaque semaine à peu près, groupaient dans le cadre grandiose de l'Exposition nationale de 1939, les nombreuses associations fondées pour soutenir et développer, dans les domaines les plus divers de l'économie et de la culture spirituelle, les possibilités de notre pays. L'exposition elle-même,

en présentant aux visiteurs, non pas un étalage démesuré de productions librement envoyées par les exposants — avec les disproportions et les erreurs de perspective qu'un tel système comporte — mais, au contraire, une sélection, un choix restreint obéissant à une ligne directrice sévèrement observée, nous a donné un tableau singulièrement concis, juste, expressif et clair du travail de notre peuple, de ses aspirations et de ses capacités profondes.

L'école a occupé, dans cette impressionnante revue de nos énergies vitales, la place qui lui revenait. Chaque région de notre pays ayant été invitée à présenter ce qu'elle pouvait montrer de plus typique, il en est résulté un ensemble étonnamment varié et vivant, où s'affirmait, à travers l'heureuse diversité des méthodes et des programmes, une émouvante unité de vues touchant le but final de l'école publique : la formation de l'homme et du citoyen. La même impression, spécifiquement suisse, de force et d'union dans la diversité et la liberté, s'est dégagée des journées pédagogiques de juillet qui groupèrent, autour d'un programme de travail fort heureusement choisi, des participants nombreux. On peut dire que l'école suisse est sortie victorieuse d'une épreuve qui ne fut jamais plus décisive et qu'elle a gagné la confiance de tous ceux qui se sont intéressés à ses démonstrations.

Je pense que l'exposition de Zurich nous aurait apporté la preuve, s'il l'avait fallu, que la Confédération a sagement agi en laissant aux cantons la charge et le soin de l'instruction publique, se bornant à fixer ces deux principes essentiels : obligation et gratuité. On permettra bien au fédéraliste que je suis de marquer au passage ce point d'histoire que personne, j'imagine, ne songe plus à contester.

Si j'ai cru devoir, sortant en apparence de mon sujet, souligner la participation de nos écoles à l'Exposition nationale, c'est que je vois dans cet événement une date dans l'histoire de notre instruction publique, à la fois un aboutissement et un point de départ. Forte de la réussite enregistrée, des enseignements utiles que les maîtres ont puisés à Zurich, des touchantes manifestations d'amitié confédérale dont les visites de classes ont été l'occasion, forte aussi des sympathies qu'elle a éveillées dans tous les milieux, l'école poursuivra avec une énergie renouvelée sa tâche essentielle.

Il me paraît superflu de justifier l'existence des deux publications annuelles qui, en Suisse allemande et en Suisse romande, reflètent la vie de nos établissements d'instruction. Dans le premier numéro de notre Annuaire, qui porte la date de 1910, son rédacteur en chef, M. François Guex, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud et professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne, disait son ambition de faire de la publication naissante, éditée sous les auspices et le contrôle de la Conférence des chefs des départements de l'instruction publique de la Suisse romande, « un répertoire, une façon de dictionnaire riche en documents précis et utiles, un trésor de documents bien disposés, une véritable encyclopédie de l'enseignement national dont il sera difficile de se passer pour qui voudra parler

d'une manière quelque peu précise de l'organisation scolaire suisse ». Espoir et promesse, ce programme a été largement tenu et dépassé.

Nous pouvons nous permettre aujourd'hui de signaler l'erreur que l'on faillit commettre lorsque la conférence romande, en 1906, émit le vœu qu'une traduction du *Jahrbuch* fût publiée à l'intention des cantons de langue française. Il est juste d'ajouter que l'année suivante, déjà, cette conception malheureuse fut abandonnée. Cependant, en 1909, alors que l'idée de publier une édition spécialement adoptée aux besoins de la Suisse française avait enfin triomphé, il fut encore stipulé que les rédacteurs des deux annuaires devraient s'entendre, non seulement pour l'utilisation des matériaux de statistique, ce qui va de soi, mais encore sur le choix d'articles communs aux deux éditions allemande et française « de manière à conserver à l'œuvre son caractère national ».

Nous avons cheminé depuis lors, fort heureusement. Nous avons appris à nous méfier quelque peu des traductions. Nous avons appris, aussi bien en Suisse allemande qu'en Suisse française, qu'un « caractère national » vivant et vigilant pouvait se manifester, au-dessus des particularités qui nous différencient. Germains et latins, nous sommes assez sûrs les uns des autres pour pouvoir, les uns et les autres, en toute liberté, affirmer notre appartenance à des centres de culture différents, apporter au trésor commun de pensée et de foi des fleurs et des fruits de provenances diverses, sachant bien que notre indissoluble unité se fonde sur les idées maîtresses qui dès le début ont soudé notre alliance, et qui s'appellent démocratie, fédéralisme, respect de la liberté individuelle. Sous un tel régime il n'y a pas de minorités à défendre, d'influences à doser ; on ignore avec sérénité les rivalités linguistiques ou religieuses ; on est libre.

L'école, la première, jouit de cette liberté. On s'en rend compte en parcourant les sommaires des 29 volumes de l'*Annuaire* parus depuis sa fondation. Etroitement unis dans une collaboration confiante, les cantons de Berne (Jura bernois), Genève, Neuchâtel, Valais, Tessin, Fribourg et Vaud, apportent par l'organe de leurs meilleurs spécialistes les études les plus variées, échos fidèles des mouvements d'idées qui ne cessent d'agiter et de tenir en éveil les milieux pédagogiques. Pour donner une image de cette variété, de cette richesse aussi, permettez-moi d'aligner, sans choix et sans commentaires, les titres des principaux articles de portée générale publiés durant les trois dernières années : la pédagogie des enfants difficiles, le respect et la protection de la nature, la gratuité des fournitures scolaires en Suisse, les auberges de jeunesse, l'enseignement de l'écriture, la lecture silencieuse, la réforme de l'enseignement du dessin, l'éducation esthétique de l'adolescent, la radio à l'école, l'école et les problèmes de la circulation, le français et la formation de notre jeunesse, connaissances et techniques, le travail scolaire vu par un médecin, les cours de perfectionnement du personnel enseignant, l'orientation professionnelle en Suisse...

Je m'arrête, en signalant encore la place importante donnée chaque année à la chronique scolaire des cantons romands et de la

Suisse allemande, à la législation scolaire, à la bibliographie, etc.

Comme président du Comité de rédaction, je tiens à remercier ici les membres de ce comité, délégués par les cantons intéressés à la publication de notre *Annuaire*. C'est à eux, à leur connaissance approfondie des questions scolaires, à leur dévouement, à leur bonne volonté jamais lasse que nous devons la belle tenue de notre publication, son relief et son dynamisme. Je remercie notre fidèle éditeur, la librairie Payot et Cie, à Lausanne, à qui nous devons l'impeccable présentation de nos fascicules et qui, dans des circonstances souvent difficiles, a eu le mérite d'équilibrer les dépenses et les recettes.

J'ai parlé du premier rédacteur de l'*Annuaire*, M. François Guex, dont le nom n'est pas oublié dans les milieux scolaires. Ses successeurs, MM. Jules puis Ernest Savary, s'acquittèrent de leurs fonctions avec beaucoup de compétence et d'autorité. Depuis 1932 sa rédaction est confiée à M. Louis Jaccard, chef du Service de l'enseignement primaire au Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud. Il m'en voudrait d'insister sur ses capacités pédagogiques, mais je veux signaler, à titre d'exemple, l'entrain et la belle humeur qu'il apporte à l'accomplissement d'une tâche assez lourde, s'ajoutant à beaucoup d'autres.

J'ai gardé pour la fin les remerciements que nous devons au Conseil fédéral et aux gouvernements des sept cantons intéressés. Sans leur appui généreux et fidèle notre *Annuaire* n'existerait pas.

Il a passé des moments difficiles, alors que la nécessité impérieuse de réaliser des économies pesait sur les écoles comme sur les autres formes de l'activité publique. Les jours sombres reviennent. Ils sont là, tout près. J'espère malgré tout que nous pourrons, grâce aux appuis officiels qui ne nous ont jamais manqué, grâce au dévouement de nos collaborateurs, maintenir une publication qui a incontestablement prouvé sa valeur, qui a fait circuler dans nos écoles le vent salubre de la libre critique, qui leur apporte chaque année des renseignements précieux et des idées nouvelles.

C'est le pays que nous voulons servir en travaillant au service de l'école, le pays et sa jeunesse.

P. PERRET,
conseiller d'Etat,
chef du Département de l'instruction
publique et des cultes du canton de Vaud.
